



SPECIAL CADRES

01 Mars 2010

Tour du Commercial France de l'information sur l'actualité sociale

La CFE-CGC d'Air France vient de lancer une campagne d'informations à travers une série d'heures d'information syndicale qui a déjà réuni près de 300 personnes sur les sites de Lyon, Marseille, Montreuil, Strasbourg. Ces réunions se poursuivront prochainement dans d'autres régions, et dans les agences Air France d'Ile de France. Il y a naturellement place au débat et aux questions qui sont traitées en toute transparence, même si les sujets sont difficiles.

Thèmes abordés : L'emploi et le PDV, le CCE, questions diverses.

Emploi et PDV

Explication de notre stratégie de défense de l'emploi depuis la négociation ATGPE en début de crise :

Air France-KLM est entrée dans la crise avec un bilan et une trésorerie solides grâce à plus de 10 ans d'efforts des personnels, de modernisation exigeante et de productivité croissante.

La CFE-CGC a dénoncé l'annexe 6 de l'ATGPE, introduite sournoisement au dernier soir des longues négociations. Les derniers résultats 2009/2010 donnent raison à notre jugement pour dénoncer une garantie d'emploi illusoire... A l'image d'un vendeur automobile qui vous aurait proposé une garantie... à condition que la voiture ne tombe pas en panne !

La CFE-CGC juge injuste le refus d'une vraie garantie d'emploi face à chômage massif, alors qu'il existe d'autres alternatives sur base volontariat: **PDV renforcé, Temps partiel fin de carrière bonifié, plan de formation ambitieux...** La CFE-CGC demeure la première force de propositions dans le domaine de l'emploi.

- Explication à l'aide de la pyramide des âges de la stratégie d'un PDV pour faire partir les plus de 60 ans + des volontaires de tous âges, afin d'éviter des licenciements parmi les plus jeunes (derniers entrés).
- Information sur les rachats de trimestres par Air France dans le cadre du PDV, obtenus « à l'arraché » par la CFE-CGC, malgré le plafond des 24 000 € accepté deux mois plus tôt par les signataires de l'ATGPE. Il faut noter que ça peut représenter plus de 100 000 € pour certains cadres à qui il manquerait les 12 trimestres maxi rachetables !
- Annonce par le DRH central au CCE de Décembre 2009 de l'absence de PSE prévu en 2010 en cas d'échec du PDV par rapport à son objectif de 1684 départs volontaires. C'est une parole forte sur l'intention de ne pas licencier. Il semble que la Direction comprenne qu'il faut éviter à tout prix les risques de conflit pendant ces temps difficiles de crise économique.
- Poursuite de notre stratégie d'influence pour éviter les licenciements contraints, au-delà du PDV 2010 ; rappel de nos autres revendications sur les congés Temps Partiel fin de carrière bonifiés, plan de formation ambitieux... Voir nos tracts sur notre site cfecgcaf.fr. rubrique PDV.

CCE

Nous le vérifions en réunion d'heure syndicale : personne ne sait quel est le financement CCE à partir de son bulletin de salaire ! Nous vous invitons à vérifier sur le votre, en sachant que c'est une cotisation patronale au seul bénéfice des salariés Air France, dont la gestion est confiée aux élus CE, et CCE.

- Explicatif historique de la construction des CE/CCE depuis la 2eme Guerre Mondiale.
- Transparence sur les événements 2009 : proximité de cessation de paiement fin 2009, demande unanime de tous les syndicats d'une expertise pour savoir la réalité budgétaire, comptable, etc..., changement de bureau pour permettre à l'expert de faire son travail normalement, publication du rapport, et commentaire : voir notre tract CCE du 18 Janvier sur **cfecgcaf.fr**.
- Dénonciation de l'article du Figaro avec énorme relais médiatique, et pédagogie des faits sur la base des conclusions de l'expertise reprises dans notre tract : Déficits budgétaires cumulés, problèmes structurels, salaires, gestion patrimoine..., problème informatique, problèmes de maîtrise comptable et de gestion, problèmes de procédures, question sur les éventuels détournements...avec débarquement de la Brigade financière fin Janvier suite à plainte en Justice.
- Refus de polémiquer, mais dénonciation d'une gabegie dont il faut sortir pour que tous les salariés bénéficient d'un juste et équitable retour de « leur » financement qui représente une enveloppe moyenne par salarié de 1500 € annuel net d'impôts sur le revenu, et nettement plus de 2000 € pour la majorité des cadres. Il faut noter que le retour net en 2009 n'est que de 380 € ! Il est grand temps de modifier un tel système de gaspillage scandaleux.
- Explication sur le montage du nouveau bureau voulu et soutenu par tous les syndicats sauf la CFDT.
- Explication sur le rôle joué par Air France pour aider avec force moyens à sortir de cette situation chaotique, en évitant une liquidation dramatique avec licenciement de centaines de salariés (308 salariés au CCE, près de 1000 en incluant tous les CE , et mise aux enchères du patrimoine. Nous affirmons notre solidarité avec ces salariés qui ne sont pas comptables des politiques passées.

A la réflexion, une majorité de salariés peu ou pas utilisateurs du CCE commencent à comprendre qu'ils n'ont rien ou peu à perdre, mais beaucoup à gagner ! Et ceci, malgré une communication persistante de l'ancien bureau revanchard qui utilise des arguments conservateurs d'une situation qui menait à la faillite !

Conclusion

Nous vous encourageons plus que jamais à suivre l'actualité de ces dossiers dans PANORAMAG (CCE), et sur notre site, **cfecgcaf.fr**, pour l'actualité de ces temps difficiles.

Soutenez notre action pragmatique et rigoureuse, et défendez vraiment vos intérêts en adhérant à la CFE-CGC depuis notre site. Première année de cotisation à demi tarif, déductible de votre impôt sur le revenu.

Charles Marsan

Délégué Syndical Cadre au Commercial France
Négociateur Central CFE-CGC